COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS (CSR)

Décisions rendues par la CSR sur les demandes de dérogation au cours de la saison 2022/2023

Mis à jour au 9 novembre 2022

DATE	DEMANDEUR	OBJET	DISPOSITION REGLEMENTAIRE CONCERNEE	DECISION CSR	MOTIVATION
07/09/2022	ANGERS 2 joueurs	Dérogation au statut de joueur muté	RALM, art 39	Refus	Demande non justifiée par un déménagement familiale
07/09/2022	NANTES 1 joueur	Dérogation au statut de joueur muté	RALM, art 39	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
07/09/2022	GRENOBLE 1 joueur	Dérogation au statut de joueur muté	RALM, art 39	Refus	Demande non justifiée par un déménagement professionnel familial
07/09/2022	GRENOBLE 1 joueur	Dérogation au statut de joueur muté	RALM, art 39	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
07/09/2022	GRENOBLE 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
07/09/2022	GRENOBLE 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
07/09/2022	VILLARD DE LANS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
15/09/2022	VILLARD DE LANS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
08/09/2022	NANTES 1 joueur	Hors limitation des catégories d'âge	RALM, art 43 & annexe ALM-1	Octroi	Suite à l'vis positif de la commission médicale
25/08/2022	COLOMBES	Convention d'association entre club	RAS, article 2.1 de l'annexe AS 17	Refus	Les équipes d'un même championnat se verraient appliquer des règles différentes
15/09/2022	VILLARD DE LANS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art.39	Refus	Demande non justifiée par un déménagement familiale professionnel

DATE	DEMANDEUR	OBJET	DISPOSITION REGLEMENTAIRE CONCERNEE	DECISION CSR	MOTIVATION
08/09/2022	ANGLET 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM art.39.2	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
08/09/2022	CAEN 4 joueurs	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
08/09/2022	ROUEN 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
16/09/2022	ORLEANS 1 joueur	Statut JFL	RAS, art 8	Octroi	Joueur n'a jamais pratiqué le hockey sur glace en France comme à l'étranger avant ses 18 ans, et comptabilise trois années de licence
16/09/2022	ORLEANS 1 joueur	Statut JFL	RAS, art 8	Octroi	Joueur n'a jamais pratiqué le hockey sur glace en France comme à l'étranger avant ses 27 ans, et comptabilise trois années de licence
16/09/2022	ORLEANS 1 joueur	Statut JFL	RAS, art.8	Rejet	Joueur ne peut justifier que d'une année de licence
16/09/2022	ANGERS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous conditions	Déménagement professionnel familial
16/09/2022	ANGERS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39.2	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
07/09/2022	ANGERS 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39	Octroi Sous conditions	Déménagement professionnel familial
04/10/2022	REIMS 1 joueur	Hors limitation des catégories d'âge	RALM, art 43 & annexe ALM-1	Refus	Joueur n'ayant pas besoin d'une année supplémentaire en championnat de catégorie U20
30/09/2022	STRASBOURG 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM, art 39	Octroi sous condition	Déménagement professionnel familial
04/10/2022	BREST 1 joueur	Hors limitation des catégories d'âge	RALM, art 43 & Annexe ALM-1	Refus	Joueur n'ayant pas besoin d'une année supplémentaire en championnat de catégorie U20

DATE	DEMANDEUR	OBJET	DISPOSITION REGLEMENTAIRE CONCERNEE	DECISION CSR	MOTIVATION
04/10/2022	BREST 1 joueur	Hors limitation des catégories d'âge	RALM, art 43 & Annexe ALM-1	Refus	Joueur n'ayant pas besoin d'une année supplémentaire en championnat catégorie U20
06/10/2022	AVIGNON 1 joueur	Statut JFL	RAS art 8	Refus	Joueur ne justifie pas de trois années de licence avant ses 20 ans
05/10/2022	CERGY PONTOISE 1 joueur	Hors limitation du nombre de joueurs mutés autorisés	RALM art 39	Refus	Demande non justifiée par un déménagement professionnel familial